



Xi

Fiche de sécurité du 20 janvier 2006 Rev. 0001

1. Identification du produit et du fabricant

Nom du produit : **Diathonite Evolution**

Type de produit et destination : Pré-mélangé
Fabricant : Diasen s.r.l.
Z.ind.le Berbentina, 5
60041 Sassoferrato An – Italie

Numéro de téléphone pour appels d'urgence du fabricant et/ou d'un organisme officiel pour consultation :

Diasen s.r.l. Tel. +39 0732 9718

2. Composition / information sur les ingrédients

Substances contenues dangereuses pour la santé selon la directive 67/548/CEE et adaptations suivantes ou pour lesquelles il existe des limites d'exposition reconnues et classification relative :

hydroxyde de calcium (Ca (OH)₂)
CAS: 1305-62-0 EINECS: 215-137-3
Xi R41
hydroxyde de potassium
CAS: 1310-58-3 EINECS: 215-181-3
C R35
hydroxyde de sodium
CAS: 1310-73-2 EINECS: 215-185-5
C R35

3. Identification des dangers

La poudre du pré-mélangé peut provoquer un effet irritatif aux yeux, sur la peau, dans les voies respiratoires.

Le produit ne présente pas de risques particuliers pour l'environnement, sous réserve de conformité avec les indications données aux paragraphes 6, 8, 12 et 13 du présent document.

4. Interventions de premier secours

Inhalation : aérer les locaux

Contact avec la peau :	éloigner immédiatement le patient du milieu contaminé et le faire reposer nettoyer immédiatement et abondamment avec de l'eau courante et éventuellement avec du savon les parties du corps qui ont été en contact avec le produit. Consulter un médecin si l'irritation ou les rougeurs persistent
Contact avec les yeux :	nettoyer immédiatement et abondamment avec de l'eau courante pendant au moins 10 minutes, avec les yeux ouverts consulter un médecin
Ingestion :	nettoyer bien la bouche avec de l'eau consulter un médecin

5. Mesures anti-incendie

Le produit ne présente pas de risques d'incendie

6. Mesures en cas de déperdition accidentelle

Protection individuelle : si nécessaire utiliser une masque, des gants et des vêtements de protection

Protection environnementale : enlever immédiatement le produit pour l'aspiration à sec, si le déversement a eu lieu à l'intérieur, ventiler le local
ne pas verser le produit dans les tuyaux de décharge et dans les cours d'eau

Méthodes de nettoyage : collecter le produit dans des récipients appropriés sans causer de pertes supplémentaires.

7. Manipulation et stockage

Manipulation: éviter de respirer la poudre et éviter le contact avec les yeux et la peau
si nécessaire utiliser un équipement de protection individuelle pour les voies respiratoires, les mains, les yeux et la peau (voir le paragraphe 8).

Matières incompatibles: aucune en particulier

Stockage: conserver hors de portée des enfants, à l'abri des acides, dans des conteneurs fermés (sacs ou silos) et dans des locaux secs, en évitant la diffusion de la poudre

Indications pour les locaux : locaux secs et bien ventilé

8. Protection personnelle / Contrôle de l'exposition

Protection des voies respiratoires: masque anti poussière

Protection des mains : gants de protection

Protection des yeux : lunettes de protection
Protection de la peau : utiliser vêtements de travail

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect : granulaire
Couleur: gris
Odeur: typique
Poids spécifique apparent : 360 Kg/m³
Inflammabilité : non inflammable

10. Stabilité et réactivité

Stocker dans des conteneurs fermés dans un local frais et sec

11. Informations toxicologiques

Pré-mélangé non toxique
Corrosivité / Pouvoir irritant

Peau : le contact prolongé peut causer des irritations et sensibilisations
Yeux : le contact direct peut causer des lésions graves aux yeux

12. Informations écologiques

Le produit ne présente pas de problèmes pour l'environnement.
Utiliser conformément aux bonnes méthodes de travail, en évitant de jeter le produit dans l'environnement.

13. Observations sur l'élimination

La préparation destinée à l'élimination et les emballages utilisés doivent être éliminés suivant le D.Lgs. 22/97 et les réglementations suivantes.

14. Informations sur le transport

Numéro UN: = =
Transport routier (RID/ADR): produit non dangereux
Transport maritime (IMO/IMDG): produit non dangereux
MAR/POL 73/78, pièce jointe III :
no
Transport aérien (ICAO/IATA): produit non dangereux

15. Informations sur la réglementation

Directive CE/99/45 (classification et étiquetage):

symboles: Xi Irritant
phrases R: R41 risque de lésions oculaires graves
phrases S: S26 en cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.
S39 se protéger les yeux/visage

16. Informations complémentaires

Sources bibliographiques:

NIOSH – Registry of toxic effects of chemical substances (1983)
Istituto Superiore di Sanità – Schede tossicologiche di solventi organici utilizzati in cicli tecnologici industriali (1985)
Istituto Superiore di Sanità (Italie) – Inventario nazionale sostanze chimiche
ECDIN – Environmental chemicals data and information network – Joint research centre, Commission of the European Communities
ACGIH – Threshold limit values (2000)
SAX'S – Dangerous properties of industrial materials – tenth edition

Les informations contenues dans la présente fiche sont fondées sur nos connaissances à la date indiquée ci-dessus. Elles ne représentent aucune garantie sur la propriété du produit et elles ne concernent que le produit indiqué. L'utilisateur est tenu à s'assurer de l'aptitude et du caractère exhaustif de ces informations selon l'utilisation spécifique qu'il doit en faire. La présente fiche annule et remplace toute édition précédente.